

Compte rendu provisoire du conseil d'école du 16 février 2012

Présents :

Pour les parents d'élèves : Mme Peguin, Mme Brix, M. Brancourt, M. Di Costanzo, M. Arenales (AF FCPE), Mme Dovillers, Mme Fontaine, M. Santini (APE FAPEE)

Pour les enseignants : M. Brun, Mme Akahori, Mme Vallet, M. Ritchie, Mme Jaffrès, M. Nikkarinen, Mme Morikawa, Mlle Pichard

Pour l'administration : M. Dumas, M. Deparis

Secrétaire de séance : M. Brun, M. Deparis

1. Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu du conseil d'école du 26 septembre est approuvé à l'unanimité.

2. Etat des effectifs et changement dans l'organisation

Actuellement l'école accueille 476 élèves. Des effectifs en hausse comme prévu. Un petit peu en dessous des estimations, mais des départs imprévus ont été à déplorer.

a. Changement dans l'organisation des classes :

Suite au départ de Mme Robert Itier, l'équipe de direction du LFJT a souhaité maintenir le poste de coordination pédagogique du projet langues. Mme Jaffrès en assume désormais la charge et se trouve libérée deux jours par semaine, le jeudi et le vendredi, remplacée alors par M. Guillaume Epiard qui a assuré des suppléances depuis décembre. Une réunion d'information s'est tenue afin d'expliquer les nouvelles modalités de fonctionnement de la classe de CM1d et de rassurer les familles sur le bon suivi pédagogique des élèves.

Mme Isabelle Moreau a, quant à elle, remplacé Mme Robert Itier en CE1bilingue ; une réunion d'information avec les familles s'est également tenue récemment.

Mme Lacombe a annoncé récemment qu'elle terminera son contrat pour l'année scolaire.

b. Ouverture de la classe relais :

Comme indiqué lors du conseil d'établissement de juin lors de la présentation du projet d'établissement, le projet d'une classe relais destinée aux enfants non ou peu francophones va se concrétiser prochainement. La classe relais cible prioritairement des élèves entre 5 et 7 ans, de cycles 2, japonais ou étrangers tiers. Elle sera lancée en avril, sous réserve d'effectifs suffisants, au moins 8 élèves. Mme Bourbon aura en charge cette classe. Le programme d'enseignement dépendra des acquis de l'élève qui seront évalués dès son entrée. Il sera inscrit dans la classe relais et dans une classe correspondant à son âge. Le principe étant d'établir le maximum de passerelles avec sa classe de rattachement lors par exemple d'activités artistiques ou sportives. Cela nécessitera un travail de coordination entre les divers intervenants, en classe de rattachement et en classe relais. Un engagement des familles est absolument nécessaire et une rencontre préalable avec l'équipe éducative aura lieu dès l'intégration et reconduite fréquemment pour faire état des progrès. L'élève intègre la classe relais pour un minimum d'un trimestre, trois au maximum. Deux familles se sont récemment déclarées intéressées. Aucun transfert d'élèves actuellement scolarisés vers la classe relais ne sera opéré en cours d'année, mais des actions de FLSco seront toujours proposées aux élèves en ayant le plus besoin.

c. Remplacements

L'école manque toujours de remplaçants. Nous pouvons compter sur Mmes Moreau et Pinaroli qui travaillent à mi temps en classe bilingue, mais malheureusement les mêmes jours. Nous avons pu apprécier la collaboration de Mmes Grangié et Oki sur des remplacements ponctuels. M. Epiard peut, quant à lui, assurer des remplacements trois jours par semaine, et plus exceptionnellement toute la semaine, en accord avec Mme Jaffrès qui reprend alors sa classe à temps complet. En cas d'absence de courte durée d'un enseignant et faute de remplaçant, les élèves sont répartis dans les classes.

3. Rythmes scolaires

La commission sur les rythmes scolaires à l'école primaire s'est réunie le vendredi 18 novembre 2011.

Plusieurs points furent abordés :

L'organisation de l'aide personnalisée, le rythme de semaines à 9 ou 10 demi-journées et les horaires de journées, puis la place des mercredis vaqués.

Il a été convenu que l'aide personnalisée placée pendant la pause méridienne, comme cela est le cas en métropole, serait la meilleure solution pour organiser sans souci les prises en charge des élèves. La pause méridienne serait donc d'une durée totale d'une heure et demie, laissant davantage de temps pour manger, permettant également, mais cela reste à étudier, la tenue d'activités périscolaires (club de langue, accompagnement extrascolaire...) pendant une demi-heure.

Le conseil d'école se prononce pour l'allongement de la pause méridienne pour faciliter la mise en place de l'aide personnalisée.

Le projet de porter le rythme de la semaine à 10 demi-journées a été évoqué par la commission des rythmes. Dans un premier temps, les textes du MEN précisent que la semaine doit s'organiser sur 4 jours, avec possibilité d'un rythme à 9 demi-journées, le cas actuellement. Une dérogation serait néanmoins envisageable.

La semaine continue est pratiquée dans d'autres établissements, souvent pour des contraintes climatiques. Mais elle demande un dispositif particulier : démarrage des cours plus tôt (7h30-8h), une pause méridienne de 20 minutes au plus, pour permettre une fin de classe entre 13 et 14h. Ce rythme n'est pas envisageable ici à Tokyo.

L'équipe de direction, comme les enseignants, jugent préférable de garder les rythmes actuels pour la période mai juin, de se donner le temps de la réflexion et d'étudier sur place les aménagements possibles. Le lycée aura une meilleure idée des problématiques de gestion des flux à l'entrée, la sortie, à la cantine... Le dernier conseil d'école, qui sera précédé par une réunion du groupe de réflexion sur les rythmes, pourra avoir plus

d'éléments pour se prononcer sur un changement du rythme de la semaine.

A noter que l'aide personnalisée, pendant la période mai juin, pourra ne plus être proposée après les cours afin de prendre en compte la contrainte des transports scolaires. Une nouvelle organisation des prises en charge sera étudiée, mais à titre exceptionnel, elles pourraient être suspendues pendant la dernière période.

Les horaires de journée subissent la contrainte des transports. La journée de travail ne peut démarrer trop tôt et demander un lever aux aurores, ni trop tard pour être confronté aux embouteillages ou aux métros bondés. Il est aussi important de considérer l'heure de retour d'un élève, pratiquant une activité extrascolaire à laquelle s'ajoute la durée de transport.

Aussi, une harmonisation avec le secondaire ne peut être oubliée. A l'heure actuelle, les horaires pratiqués semblent être les plus pertinents.

Le groupe de réflexion sur les rythmes a posé la question des mercredis vaqués et a proposé de les placer sur des jours de congés japonais, trois en tout. Cette question a été abordée au sein de l'équipe pédagogique aussi avec l'IEN lors de sa mission. Compte tenu des possibilités de réorganisation des réunions institutionnelles, il est retenu l'option proposée de ne vaquer que les jours de congés japonais indiqués (17 septembre, 8 octobre, 14 janvier).

Le conseil d'école se prononce pour les changements de rythmes hebdomadaires et pour le calendrier des jours vaqués.

4. Projet langues :

La commission langue a eu l'occasion de se réunir début décembre afin de faire le point sur les avancées du projet langue. Mme Robert Itier en a profité pour faire un point sur l'offre des langues à l'école primaire ainsi que sur ses diverses avancées.

Comme cela avait été annoncé en conseil d'école, une étude sur la diversification de l'offre en langue a été faite pendant le 1^{er} trimestre. En considérant les diverses attentes et en restant dans l'esprit des textes et circulaires en vigueur dans l'AEFE, il est proposé la création d'un parcours individualisé en langues dès le

cycle 3, avec un possible renforcement horaire dans une langue sous la forme 3h+1h. Il sera donc possible de pratiquer 3h par semaine une des langues, tout en poursuivant l'apprentissage de l'autre langue à raison d'une heure hebdomadaire. Aussi, il sera proposé la poursuite des apprentissages en langues sous la forme 2+2.

Il sera nécessaire de vérifier le bon fonctionnement de l'offre proposée après un sondage auprès des familles lors de la dernière période, sur l'orientation choisie ; il sera en effet nécessaire de vérifier l'organisation en termes de conséquences sur les groupes et les emplois du temps des professeurs.

Le conseil d'école se prononce pour la nouvelle organisation des langues

M. Fumihiro Asakura, professeur de japonais au lycée, a accepté d'apporter son expertise dans le suivi de l'apprentissage du japonais (JLM et JLE) et de son suivi au lycée dans l'optique de l'OIB japonais. Son expérience de l'enseignement du japonais en primaire permettra une meilleure coordination avec le secondaire où il officie actuellement. Il rencontre régulièrement les professeurs de japonais de Fujimi, en totale collaboration avec Mme Jaffrès.

Les programmes de japonais JLE sont en cours de refonte suite aux nouveaux programmes parus en janvier 2012.

A noter les diverses actions pédagogiques dans les classes de japonais : blog des classes de japonais, sorties, participation au Petit Tanuki, rallye lecture en japonais.

L'ouverture de la classe de CM2 bilingue est prévue pour la rentrée 2012. La commande de manuels, de fichiers et de matériel pour cette classe est en cour. Comme cela a été indiqué en conseil d'établissement, le devenir de la filière à l'entrée au collège fait l'objet de réflexions avec Monsieur Marchand, proviseur adjoint en charge du suivi global du projet langue sur l'ensemble du lycée.

5. Bilan de la mission de Monsieur Philippe Wolf, IEN de la zone Asie Nord

Une mission globalement très positive durant laquelle Monsieur Wolf a constaté une école très dynamique avec une équipe pédagogique des plus motivées. Il a souligné le professionnalisme avec

lequel les personnes avaient dans un contexte de crise réussi à ramener une bonne ambiance de travail dans les classes et dans la vie de l'école en général. Il a pu rappeler au cours d'une conférence pédagogique les points importants des Instructions Officielles de 2008, soulignant entre autres, l'importance de la bonne organisation des aides personnalisées. Il a aussi approuvé l'utilisation de CERISE Prim' comme livret d'évaluation, en parfaite cohérence avec le socle commun de compétence.

Monsieur Wolf a eu l'occasion de rencontrer les associations de parents, expliquant son rôle et le but de sa mission. Il a abordé aussi la grande place de l'enseignement des langues à l'école primaire du LFJT, tenant à signaler le dépassement horaire de 30 minutes au cycle 3, contraire aux IO et à la dérogation en vigueur actuellement.

Une réponse sera apportée dans le cadre du projet langue pour la rentrée prochaine.

6. Rappels sécurité et santé

a. Les abords de l'école à l'entrée, à la sortie.

Le lycée rappelle une fois de plus aux familles l'importance de la sécurité aux abords de l'école. Il est à déplorer un manque de surveillance des enfants dans le parc et il n'est plus rare de devoir rechercher un enfant disparu ayant échappé à la vigilance toute relative de sa famille.

Il est aussi nécessaire de rappeler que les voitures ne peuvent être garées n'importe où, même pour un très court instant, même si l'emplacement ne semble pas gênant. Les plaintes téléphoniques des voisins se font malheureusement de plus en plus nombreuses auprès du secrétariat.

En ce qui concerne les poussettes très nombreuses à l'entrée comme à la sortie des classes, il est expressément demandé de ne pas les placer devant les portes de sortie mais surtout, de ne pas laisser d'enfants dedans sans surveillance.

Aussi, les horaires de maternelle ne sont pas toujours bien respectés et il est rappelé que l'entrée se fait entre 8h35 et 8h45, pas jusque 9h15 ! Une arrivée en retard en classe perturbe le bon fonctionnement des moments de regroupement, qui démarrent la journée de maternelle.

Les associations précisent qu'elles relaieront ces recommandations à leurs membres.

b. Santé

Un courriel récemment envoyé aux familles rappelle qu'en cette période hivernale, les virus sont très présents, comme celui de la grippe A, ainsi que les poux.

Notre site internet comporte une rubrique Santé dans laquelle les précautions d'usage sont rappelées. Il serait plus prudent de garder les enfants malades à la maison et jusqu'à complète guérison plutôt que d'aider à la propagation en classe.

Mme Hermoso partira prochainement en congé maternité. Nous avons reçu un CV d'une infirmière française résidente au Japon. Le directeur la recevra le 17 février pour un entretien. Dans le pire des cas, une des ATSEM pourrait assurer les soins à apporter aux enfants blessés et gérer en collaboration avec le directeur les diverses situations.

7. Les projets pédagogiques de l'année et les événements festifs prévus à ce jour.

Le projet Rugby aura bien lieu et les élèves sélectionnés s'envoleront pour Hong Kong du 17 au 24 mars.

Une exposition d'art se tiendra pour le départ de Fujimi. Elle se déroulera la dernière semaine d'avril avec des interventions d'artistes dans les classes qui le souhaitent.

Une fête type kermesse d'école est prévue pour la fin d'année à Takinogawa. Un comité composé d'enseignants et de parents pourra voir le jour et se réunir comme ce fut le cas les années précédentes pour préparer cette fête très importante pour notre intégration dans le quartier.

8. Questions diverses :

Pour l'AF-FCPE :

1. la question de la sieste pour les petits

L'heure de la sieste pour les petits a été changée. Un certain nombre de parents regrette l'ancien horaire et estime que pour leurs enfants il vaut mieux aller à la sieste rapidement après le repas sans s'énerver plutôt que de jouer, ce qui rend l'endormissement plus aléatoire. En outre, pendant cette période, ils sont dans la même cour que les plus grands enfants de maternelle, beaucoup plus turbulents.

Est-il possible de savoir les raisons de ce changement, au-delà d'hypothétiques considérations de santé et d'en faire un bilan ?

Le changement avait été opéré par l'ancienne direction comme réponse aux petits accidents qui se multipliaient. Il a été décidé de revenir à ce qui se faisait antérieurement en maintenant une vigilance accrue en matière de surveillance de cour. En abordant récemment la question avec l'équipe des enseignantes de maternelle et les atsem en charge des PS, l'organisation actuelle ne pose pas de problème et il est préférable de laisser les enfants avoir un autre moment de détente dans la journée. Il peut être envisagé l'an prochain, pour le 1^{er} trimestre, l'instauration d'un moment calme avant la sieste.

2. remplacements Mme Lacombe et Mme Hermoso

Mme Lacombe et Mme Hermoso sont annoncées partantes et en congé de maternité. A quelles dates exactement, les remplacements sont-ils prévus ?

Concernant la classe de CM2A, est-ce qu'un passage de témoin est prévu ?

Concernant le poste de l'infirmière, après le déménagement, sera-t-il à temps partiel ou à plein temps ?

Par ailleurs, le suivi psychologique des élèves est-il prévu dans la tâche de l'infirmière ?

La question des remplacements a trouvé réponse lors du conseil d'école.

Le poste à l'infirmerie sera maintenu à plein temps. La mission d'une infirmière scolaire englobe aussi la dimension « écoute » des collégiens et lycéens. Cependant sa mission première au sein du LFIT restera principalement les soins à

apporter aux enfants blessés ou malades.

3. Japonais :

- Mme Robert-Itier avait évoqué, lors de la réunion de langues organisée en début d'année, un **défi lecture pour le japonais**. Où en est-on ?

Un défi lecture est mis en place dans une classe de CM2 JLM, il se déroule sur le deuxième trimestre. Cinq livres ont été choisis dans la liste officielle japonaise. Chaque livre donne lieu à questionnaire de type QCM. Il y aura une remise de diplôme et des cadeaux à la fin du rallye. Le fonctionnement de ce rallye lecture est similaire à ceux organisés en français.

- **Les livres recommandés dans les manuels** ne sont pas toujours faciles à trouver, contrairement à ce qu'affirme la direction. Parce qu'ils sont recommandés officiellement, justement, ils se trouvent dans toutes les bibliothèques des écoles japonaises, où tous les enfants les lisent et les empruntent, ce qui explique que les bibliothèques municipales n'en aient peu, voire pas d'exemplaires. Certains parents sont allés voir dans la bibliothèque de leur quartier : certains ouvrages sont épuisés chez l'éditeur. Il est donc vital que l'école sécurise dans ses murs au moins un exemplaire de chacun des livres recommandés, et les propose au prêt.

Pour les livres de la liste officielle japonaise, une commande de 5 titres par niveau pris dans la liste officielle vient d'être déposée. Elle correspond à une volonté pédagogique d'augmenter la fréquence de lecture dans les classes de JLM. Ces livres seront utilisés et gérés en classe. Ce travail se veut un complément à la fréquentation des bibliothèques de quartier tant avec les enseignants qu'avec les parents. A Takinogawa, il est bien évidemment prévu de prendre contact avec les bibliothèques municipales.

4. Classe bilingue

Où en est-on des projets pour la transition entre le primaire et le secondaire ?

La question a été abordée et a trouvé réponse lors du conseil d'école.

5. Activités périscolaires

A t-on, dès à présent, une idée du fonctionnement des activités périscolaires après le mois de mai ? Certaines reprendront-elles ?

Est-on assuré du maintien de la garderie dans les mêmes conditions qu'actuellement ?

La quasi-totalité des animateurs ayant accepté de poursuivre leur activité, une campagne d'inscription sera lancée après les congés d'hiver y compris pour la garderie.

6. Bibliothèque d'accès familial :

Finalement peut-on récapituler ce que l'école propose ?

Comme indiqué dans le conseil d'établissement du 6 octobre, comme rappelé lors du conseil d'établissement du 7 novembre : si le fonds de la bibliothèque parentale était cédé à l'établissement, ces ouvrages, après inventaire et classement par nos personnels de documentation, seraient mis à disposition des élèves qui pourraient par la même occasion disposer d'une opportunité d'emprunt plus grande et d'un choix plus vaste. Toutefois, il faut impérativement tenir compte de l'impérieuse nécessité d'assurer un fonctionnement continu et optimisé du C.D.I. et de la B.C.D. Les familles disposent par ailleurs de structures idoines avec l'Institut Franco-Japonais et ses diverses annexes.

L'Association des Familles fait part au conseil d'école de sa décision de garder ses livres pour le moment.

7. Bus et ramassage scolaire

Concernant le bus et le ramassage scolaire qu'est-ce qui sera exactement mis en place dès le mois de Mai ?

Est-ce que les objectifs de rentabilité sont toujours d'actualité pour la mise en place des lignes, comme expliqué lors du sondage ? *Une note adressée à toutes les familles définit l'environnement et les règles arrêtées pour le service des transports scolaires. Il n'y a pas d'objectif de rentabilité mais une exigence de fonctionnement équilibré sur le plan financier.*

8. Takinogawa :

- Les parents aimeraient qu'une visite du site soit organisée pendant les vacances de printemps.

Une visite ne pourra avoir lieu pendant les vacances de printemps durant la phase de déménagement. Nous pouvons envisager, courant mai, une visite sous la forme « portes ouvertes » comme cela se fait à chaque rentrée pour les nouveaux parents.

- Est-il possible de rajouter l'adresse de Takinogawa sur le site internet du lycée ?

Oui, c'est déjà fait

- Quelles actions spécifiques sont prévues pour une meilleure intégration possible dans le quartier (kermesse ouverte, rencontre avec les riverains, échanges avec les écoles de l'arrondissement, participation à la vie locale) ?

La kermesse de fin d'année prévoit comme cela a été abordé en conseil d'école, l'invitation des riverains. Des contacts seront établis avec les associations de quartier pour envisager notre participation à la vie locale.

- Est-ce que l'hôpital de référence à proximité du lycée a été choisi ?

Des contacts ont déjà été pris avec l'Hôpital 3 C.H.U. TEIKYO, 2-11-1 Kaga, Itabashi-ku, 173-0003 TOKYO.

- **local des associations de parents d'élèves**

Le local pour les associations de parents d'élèves est-il toujours bien prévu ? Quelles seront les conditions d'accès prévues (parents / membres / extérieurs) et les horaires ?

Le sujet fut abordé lors du conseil d'administration du 2 juin 2011 :

Une salle de réunion polyvalente sera équipée dans le gymnase. Elle pourra accueillir les associations de parents d'élèves, de personnels ou autres. Un planning sera organisé pour en gérer l'accès pour la rentrée de septembre 2012.

Pour l'APE FAPEE :

- **Classe d'intégration:**

- un "sas" sera-t-il mis en place dès avril ? Cela concernera des élèves de quels âges ? Qui y enseignera ?

A-t-on des inscrits potentiels pour cette classe ? Certains élèves déjà intégrés mais qui nécessitent un soutien FLSCO pourraient-ils s'y voir transférés ?

- fera-t-on signer une charte aux parents ? Que prévoira-t-elle en cas d'"échec" ? Jusqu'à combien de trimestres un élève peut-il rester en classe d'intégration ? Quel sera le programme d'enseignement ?

La classe relais a fait l'objet d'une présentation, les réponses aux questions ont été données précédemment.

- **Takinogawa:**

- quel sera le jour de la rentrée à Takinogawa: 7, 8 ou 9 mai ?

Une journée d'installation est prévue le lundi 7. La rentrée se fera le 8.

- où en est-on de l'aménagement des trottoirs dans la rue de l'école ?

Les derniers échanges avec les autorités municipales semblent indiquer que ces travaux débiteront après la fin de la rénovation du collège japonais.

- y aura-t-il une prise en charge des maternelles au niveau du parking ?

Oui, elle est prévue afin d'éviter les stationnements sur le dépose minute.

- qu'est-il prévu dans les cours de récréation: ballons, trottinettes etc.. ?

Tous les jeux habituels, plus de nouvelles structures pour les maternelles.

- la taille du réfectoire permet-elle une amélioration du service de cantine dès mai ? A-t-on travaillé sur la question du bruit ?

En théorie, oui. Mais la taille du réfectoire n'est pas le seul facteur à prendre en compte, il faut vérifier la fluidité du service, par exemple. Si nous comptons diminuer le nombre de services, actuellement à 6, nous devons procéder à des ajustements pendant notre période d'installation afin de trouver la meilleure

organisation pour la rentrée.

- **Peut-on faire un point sur l'organisation du périscolaire à partir d'avril, et du soutien en mai-juin ?**

La question a été abordée et a trouvé réponse lors du conseil d'école

- **CAP+: comment poursuivre ce service en mai-juin et au-delà ?**

Le devenir de CAP+ a été abordé lors du précédent conseil d'école et la réponse donnée précisait que pour la rentrée 2012, toutes les activités seraient gérées par le lycée. Cela s'appliquera dès le mois de mai compte tenu de contraintes de transport. Les membres de CAP +, comme les personnes animant la bibliothèque parentale doivent décider du devenir de leur activité en sachant qu'au sein du lycée, toutes les activités seront gérées dans le cadre du périscolaire.

- **Serait-il possible de mettre en place un "pédibus allégé" pour les retours post-périscolaires de Takinogawa sur les 3 axes principaux Itabashi-Ebisu, ShinItabashi-Ushigome (via Iidabashi) et ShinItabashi-Ichigaya (via Kudanshita) ? Ce service pourrait se limiter aux élémentaires, et consisterait uniquement en un accompagnement jusqu'aux gares, sur le quai et dans les rames; les élèves seraient sous la responsabilité des parents dès qu'ils descendent de la rame. Ceci couvrirait la majeure partie du besoin (selon les cas, l'élève pourrait finir le trajet seul, ou être récupéré par un parent à la gare où il descend) avec des moyens très faibles puisqu'un seul accompagnateur pourrait surveiller un groupe d'élèves qui descendrait à plusieurs stations différentes, l'accompagnateur allant jusqu'à la dernière.**

L'organisation d'un tel service est plus que délicat : on ne peut laisser un enfant sur le quai d'une gare si un parent est en retard. Aussi, les accompagnateurs ne sont pas nombreux. Suite aux résultats de l'enquête de rentrée, pour des raisons de sécurité et d'équilibre budgétaire, le lycée organisera seulement le module transport en bus.